



PÔLE TECHNIQUE

COMMISSION TECHNIQUE

PV N°4 – du 27 NOVEMBRE 2023

Présidence : Christophe BELLARD

Présents : Patrick BEL ABBES (Président), Christophe BELLARD, Gérard LETESSIER, Cédric CARREZ, Cédric DEBON, Christophe MONFRIN, Laurent ABRACHY, Marvin RABIER (apprenti BMF), Fabien MERCADAL (CTD PPF), Michel BERBERCHE (CTR PPF).

Assistent : Nassera ELAHIAR, Daniel ESTORNEL, Killian RIZZO, Sandy AUDEMAR, Corenthin ESTEVES, Jo SICARD, Jean Paul KAMMER, Sébastien ROCHAT

Excusés : PY BERNIER (CTD DAP), Belkacem ZOBIRI, Etienne PACOTTE, Pierre SERVAT

MODALITES DE RECOURS

Dans le cadre de l'article 188 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions des Districts, des Ligues ou de la Fédération peuvent être frappées d'appel dans le délai de dix jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 25 du mois). Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée : - soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée - soit le jour de la transmission de la décision par fax ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ; - soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte. Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel. Les décisions des Commissions (sauf en matière disciplinaire) sont donc susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District siégeant en 2ème instance. Le droit d'appel, fixé par le Comité de Direction chaque saison, sera portée au débit du compte du club réclamant et sera remboursé dans le cas où le club réclamant obtient gain de cause par la commission d'Appel. La partie succombante sera pénalisée d'une amende au moins égale au droit restitué. L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond. Les décisions prises en 2ème instance par la Commission d'Appel du District sont, elles-mêmes, susceptibles d'appel en 3ème et dernière instance devant la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée selon la procédure décrite ci-dessus.

La séance est ouverte à 18h30.

Ordre du jour :

- ▶ **Centre Perfectionnement Sportif (CPS)**
 - ▶ **Retour fonctionnement**
 - ▶ **Contenu Technique: Prise d'infos (exemple d'astuces)**
 - ▶ **Projections (dates et présences) + plateau Noël U7 9 DEC à SISTERON (9h 16h)**
- ▶ **Remise en activité de l'Amicale des Educateurs**
 - ▶ **Intérêt**
 - ▶ **Conditions**
 - ▶ **Votre aide et Timing**
- ▶ **Intervention Michel BERBECHÉ: FONCTIONNEMENT DETECTION LIGUE**



PÔLE TECHNIQUE

Remise des parkas logotées District des Alpes aux membres CT restreinte

RETOUR SUR LES CPS ET PROJECTION SUR LES PROCHAINS.

AJOUT DE 2 LIEUX LES 20 DECEMBRE (GREOUX) ET 17 JANVIER (LARAGNE) POUR POUVOIR ENCADRER PLUS D'ENFANTS.



Centres de Perfectionnement Sportifs (CPS)

CPS U14G	CPS U15G	CPS Fem	CPS GB	CPS U12G	CPS U13G	U7 NOEL
13 DEC	29 NOV INTERDISTRICT	17 JANVIER	6 DEC	20 DEC	6 DEC	9 DEC
GAP 14/16h	ST AUBAN	LARAGNE/ PEYRUIS	PEIPIN 14/16H	PEIPIN/ GREOUX ou VOLX 14/16H	GAP 14/16H	SISTERON 9/16H
<u>B.Zobiri</u> <u>L.Abrachy</u> Entr. GB ?	<u>C.Bellard</u> <u>F.Mercadal</u> <u>D.Vannucci</u>	<u>C.Bellard</u> <u>PY Bernier</u> Entr GB <u>L.Abrachy</u> <u>F.Mercadal</u> Entr GB	Pierre Jean Pierre Nicolas Jocelyn Damien	<u>gerard</u> <u>L.abrachy</u> <u>seb GB</u> <u>E.Pacotte</u> C carrez Entr GB	<u>C.Carrez</u> <u>G.Letessier</u> <u>E.Pacotte</u> <u>F.Mercadal</u> Entr. GB gap	Gestion Blind test (lolo) Tombola telethon (margot jeune sisteron)

CFI
U6-U9
VINON SUR
VERDON
28 FEV
9h17h
27 MARS
13h19h30

CFI
U10 U13
ST AUBAN
13 FEVRIER
14H 20H30
26 MARS
14H 20H30

CFI
U14-U19
CHAMPSAUR
10 AVRIL
14h30 21h
2 MAI
9h30 17h

CFI
SENIORS
GAP
18 AVRIL
13h22h
16 MAI
13h22h

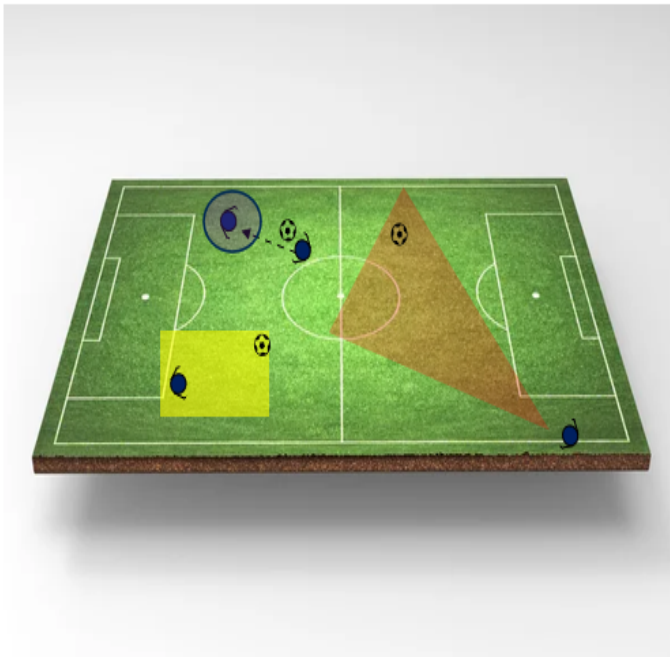


PÔLE TECHNIQUE

ORIENTATION SUR LES CONTENUS TECHNIQUES :



Centres de Perfectionnement Sportifs (CPS)



Contenu Technique:

► CONTINUER A DEVELOPPER LA PRISE D'INFOS

EXEMPLE D'ASTUCES:


- JEUX SANS CHASUBLE PREVUS ET SURPRISE
- CHASUBLES ALTERNES
- CHASUBLES MAINS (ALEATOIRE)
- CHASUBLES COU (RELEVER LA TETE)

TRAVAIL DE FOND CAR C'EST UN GROS MANQUE
PARTAGER LE MESSAGE AVEC VOS EDUCATEURS




PÔLE TECHNIQUE

RELANCE DE L'AMICALE DES EDUCATEURS (INSCRIPTION AVANT LE 31 DECEMBRE 2023)



AMICALE DES EDUCATEURS ALPINS

- ADHERER ET FAIRE ADHERER (VOTRE CLUB, VOS COLLEGUES)
- METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNEES
- UN GROUPE WHATSAPP POUR LE 1 JANVIER



Bulletin d'adhésion à retourner à :

District des Alpes de Football
75 Avenue de la Durance
04200 Sisteron

Les informations recueillies sont destinées pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 19 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit ou désigner un correspondant des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'ASF nationale.



PÔLE TECHNIQUE

PREPARATION DE L'INTERVENTION DE JOSE ALCOCCER.
SERONT INVITES EN PRIORITE LES MEMBRES DE LA COMMISSION TECHNIQUE ET LES MEMBRES DE
L'AMICALE.

DISTRICT
ALPES
FFF

AMICALE DES EDUCATEURS ALPINS

TRAVAILLER SUR 10 QUESTIONS SELECTIONNEES

RENCONTRE ET ÉCHANGES
J O S É A L C O C E R

LUNDI 5 FÉVRIER 2023



PÔLE TECHNIQUE

PREPARATION DE LA RECONTRE FOOT EN MARCHANT AU SMUC

AMICALE DES EDUCATEURS ALPINS

**CREER 1 EQUIPE OU 2 DE 7 JOUEURS (1
JOUEUSE/EQUIPE) POUR TOURNOI AU SMUC LE
SAMEDI 2 MARS DE 10H30 A 14H
SELECTIONNEUR DEPARTEMENTAL A CHOISIR**



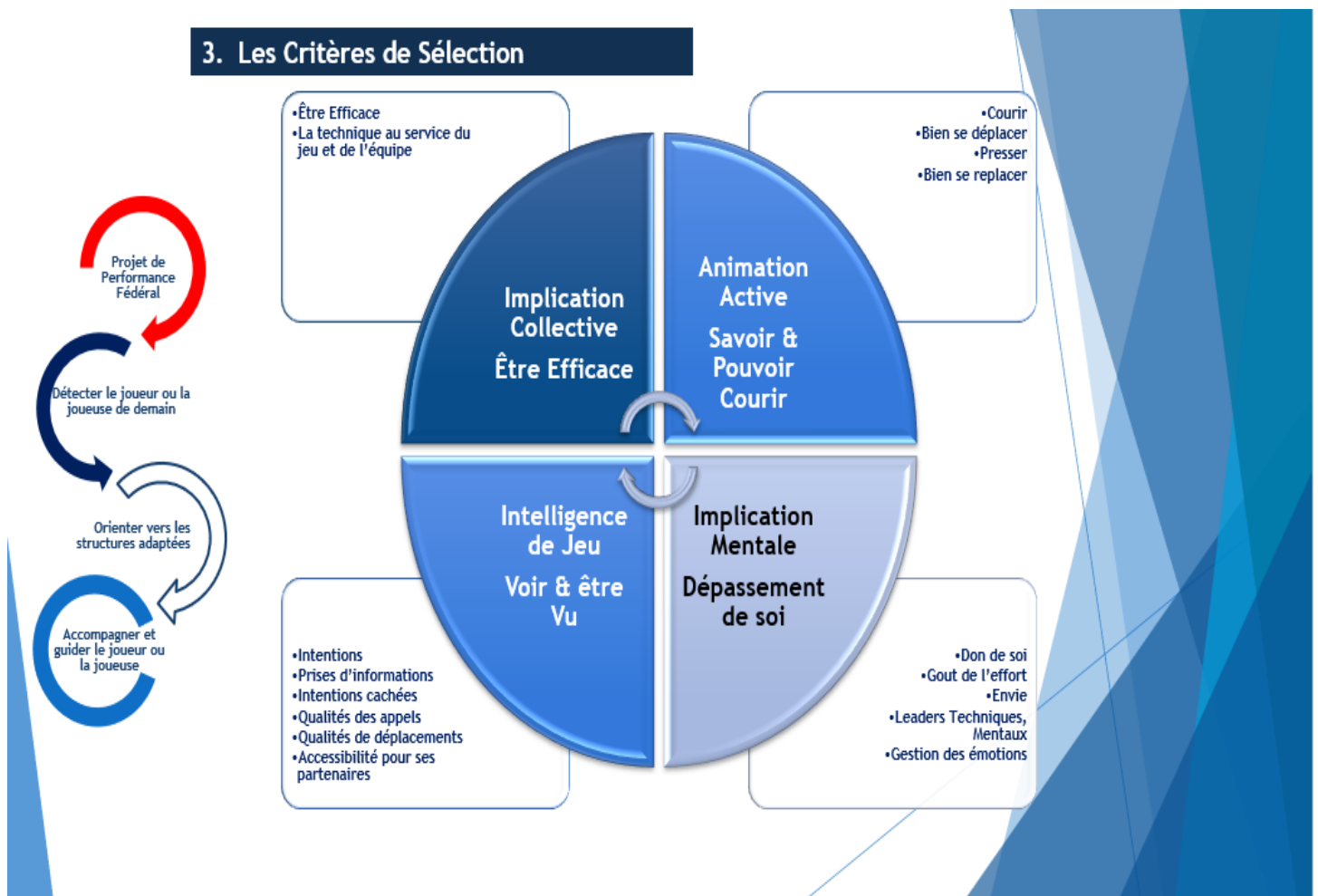


PÔLE TECHNIQUE

INTERVENTION MICHEL BERBECHÉ
FONCTIONNEMENT DÉTECTION LIGUE

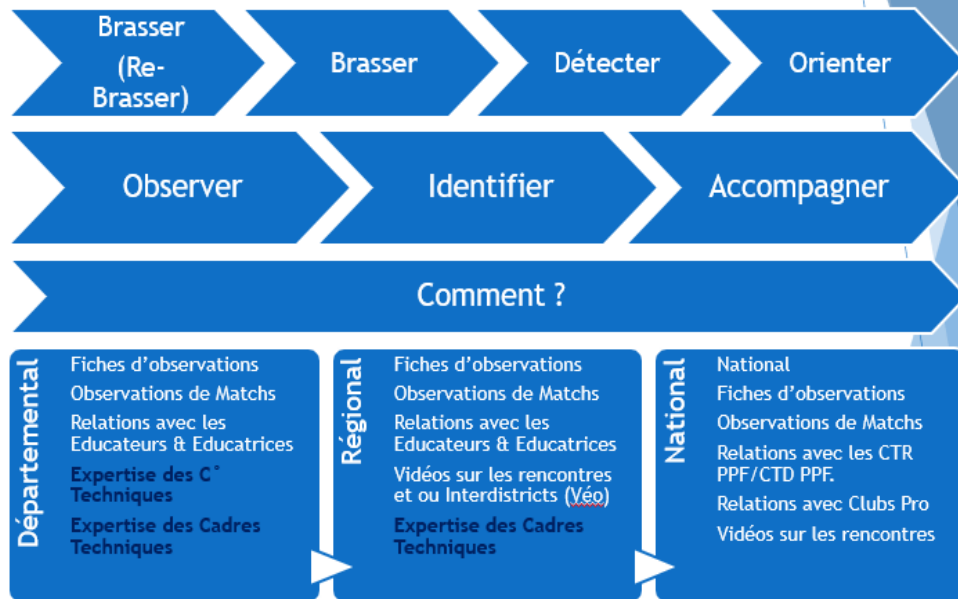
Le « Pôle PPF » de la LMF

3. Les Critères de Sélection



5. Les Critères de Détection Filles et Garçons

U12 U13 U14 U15 U16



QUESTIONS DIVERSES ET REMISE DES PARKAS AUX MEMBRES DE LA
COMMISSIONS TECHNIQUE RESTREINTE
LA SEANCE EST LEVEE A 20H30



PÔLE TECHNIQUE